

COMMUNIQUÉ No. 24 — 17 décembre 2020
INFORMATIONS

Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs, nous voyons déjà poindre la grande lumière de Noël... et une petite lumière au bout du tunnel de la pandémie. Voici quelques consignes, rappels et informations qui nous aideront à « passer au travers » :

1. Geste de solidarité : les cloches de Noël

Notre archevêque encourage les paroisses et chapelles du diocèse, là où c'est possible, à faire sonner les cloches de leur lieu de culte, le 24 décembre, à 18h00, en signe de la joie de Noël qui veut rejoindre tous nos concitoyens.

2. Consignes pour la période d'Avent-Noël

a) Selon un décret reçu hier de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, **les prêtres peuvent célébrer jusqu'à quatre célébrations eucharistiques** à l'occasion de *la Solennité de la Nativité du Seigneur, la Solennité de Marie, Mère de Dieu et la Solennité de l'Épiphanie en cette période de la pandémie.*

b) Rappel des consignes essentielles

- Selon notre compréhension, les annonces gouvernementales maintiennent les consignes déjà en vigueur pour nos célébrations liturgiques en zone rouge. La règle demeure donc, jusqu'à nouvel ordre, 25 participants dans l'assemblée (chaque membre d'une famille compte pour un participant), excluant les intervenants liturgiques.
- Intervenants liturgiques : veuillez en limiter le nombre, autant que possible. Par exemple, on peut admettre une famille dans le sanctuaire, mais pas deux, pour accomplir le service de la lecture et de l'autel.
- À propos du chant pendant les célébrations, il est possible de réunir une petite chorale en respectant la distanciation de 2 m entre chaque chanteur et vis à vis l'assemblée. Le port du masque est requis pour les chanteurs et le chant de l'assemblée est strictement interdit.
- Pour la sécurité de tout le monde, il est recommandé d'éviter tout regroupement de personnes et de prolonger les discussions dans l'église après les célébrations.

Par ailleurs, vous trouverez les consignes essentielles en lien avec le déconfinement sur la page Covid 19 du diocèse : <https://www.diocesemontreal.org/fr/ressources/personnel-pastoral>

c) Rassemblements liturgiques dans les résidences pour membres de la vie consacrée

Dans les résidences pour religieuses et religieux où des cas d'éclosion ont été signalés, tous les rassemblements liturgiques de même que la distribution de la communion doivent être évités, jusqu'à la levée des consignes émises par les autorités locales, en lien avec les intervenants de la santé publique.

d) Sacrement des malades dans les résidences pour aînés et les CHSLD

Dans la mesure où les autorités locales le permettent, un prêtre dont l'état de santé n'est pas jugé « à risque » peut se rendre disponible pour célébrer le sacrement de l'onction des malades. Il veillera alors à respecter les consignes émises pour ladite célébration : rituel simplifié, utilisation d'une balle de coton pour l'onction.

e) Confirmations

Les facultés extraordinaires pour la confirmation des enfants et des adultes accordées aux curés jusqu'au 13 décembre 2020 ne sont pas reconduites pour l'instant. Si un besoin apparaît, veuillez contacter la chancellerie pour l'autorisation *ad hoc* : chancellerie@diocesemontreal.org.

f) Bureaux paroissiaux

La consigne gouvernementale au sujet du télétravail obligatoire des « employés de bureau », à compter du 17 décembre, ne touche pas directement le bureau d'accueil d'une paroisse, selon notre compréhension. Tout de même, veuillez à favoriser le travail à distance, de même que l'accueil au bureau sur rendez-vous seulement.

3. Mise à jour des bonnes idées Avent-Noël et des horaires des messes

a) Une mise à jour de bonnes idées de célébrations et d'initiatives à vivre seul ou en famille est disponible sur le site du diocèse <https://bit.ly/DéconfinementFR>. Si vous avez d'autres bonnes idées à partager, n'hésitez pas à me les envoyer (vg@diocesemontreal.org). Nous les ajouterons à la liste.

b) Afin de publiciser les différentes célébrations pendant le temps des fêtes, les paroisses qui désirent le faire peuvent mettre à jour leurs informations dans leur fiche sur le site web du diocèse de Montréal, en précisant en priorité les horaires des messes diffusées en ligne ainsi que les heures d'ouverture de l'église pour des visites personnelles à la crèche. Pour toute question sur comment procéder, s'il vous plaît contacter Laurie Siguidé au service des communications : lsiguide@diocesemontreal.org

4. Microsite

Le microsite spécialement dédié à *L'attente dans la joie de l'Espérance* et à *Accueillir notre Espérance et notre joie* offre de nombreuses idées pour vivre le temps de l'Avent et Noël. N'hésitez pas à le faire connaître dans vos milieux : <https://microsites.diocesemontreal.org/microsites/avent-noel>

5. Rappel: Vœux de l'Épiphanie – 8 janvier 2021

Cette année, les traditionnels échanges de vœux avec notre archevêque se tiendront le vendredi 8 janvier 2021, de 19 h 30 à 21 h 00. Le lien Zoom pour participer à cet événement festif et fraternel sera transmis prochainement. Les pasteurs, les équipes pastorales paroissiales, les proches collaborateurs et collaboratrices et les membres de la vie consacrée, sont toutes et tous bienvenus.

6. Mérite diocésain Ignace-Bourget

Compte tenu de la situation, Mgr Lépine juge opportun de reporter, cette année, la remise du mérite diocésain Ignace-Bourget à la fête patronale, le 31 mai 2021. Nous espérons alors que les récipiendaires pourront être fêtés en personne.

7. Divers

a) Rencontre hebdomadaire des comités locaux de déconfinement

Les rencontres Zoom hebdomadaires qui ont lieu les mardis, de 12 h 30 à 13 h 30, au bénéfice des comités locaux de déconfinement, font relâche. Elles reprendront en janvier 2021.

b) Fermeture des bureaux du 2000

Les services de l'archevêché font relâche du 24 décembre au 4 janvier 2021 inclusivement. Cependant, une permanence téléphonique sera assurée pendant cette période. Pour toute urgence, vous pouvez contacter le : 514 931 7311.

c) Événement missionnaire

Notre élan missionnaire ne se dément pas : la paroisse Saint-Bonaventure propose un forum "paroisses en mission", le 29 mai 2021, ouvert aux équipes pastorales de partout au Québec. Pour de plus amples informations, veuillez contacter new.pasto.rosemont@gmail.com

Alors que nous entrons dans la neuvaine de Noël 2020, je vous souhaite de trouver, dans la contemplation de l'Enfant de Bethléem, la Joie et la Paix profondes qui ne peuvent venir que du Sauveur du monde.

Joyeux Noël, bonne heureuse et sainte année !



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal

N.B. Une traduction officielle en anglais de ce communiqué suivra sous peu